

CCE Easydis du 17/18 mai 2017

AVIS SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Le CCE constate que l'endettement du groupe, malgré la vente des actifs détenue en Asie du Sud, demeure très élevé limitant les moyens du groupe. Ainsi le CCE regrette qu'EASYDIS a vu ses investissements diviser par 2 en 2016 pour être limités à 4,7 M€ alors que l'entreprise a perçu un CICE de 3,9 M€.

Pour les mêmes raisons, le CCE regrette qu'EASYDIS doive sans cesse chercher à optimiser ses coûts et recours de manière trop forte à l'intérim avec un taux de précarité qui représente 32 % dans les entrepôts et qui atteint 36 % en intégrant les effectifs du GEL loin des 25 % d'objectif annoncé par la Direction.

Le CCE constate une démotivation accrue de l'ensemble des salariés, liés principalement aux économies de « bout de chandelle »

Dans ce contexte, le CCE tient à alerter la Direction sur le niveau élevé des dividendes versés en 2016 qui ont représenté au total 646 M€ alors que le résultat net du groupe est limité à 36 M€.

Le CCE rappelle à la Direction que lors du CCE d'Automne 2016, nous avons émis un avis défavorable sur le recours au GEL. C'est pourquoi, nous sommes surpris que le GEL Intérim soit référencé dans le Groupe-CASINO.

Le CCE pense qu'avec un taux d'intérim aussi élevé, la culture d'Entreprise ne peut que décliner et entraîner la démotivation des salariés.

Le CCE donne un avis défavorable sur la situation économique et financière de l'Entreprise EASYDIS.

Les membres du CCE Easydis